



Pétition adressée à M. Yılmaz Tunç, Ministre de la Justice de la Turquie

À envoyer à Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

STOP A LA CRIMINALISATION DE ŞEBNEM KORUR, HARCELÉE PARCE QU'ELLE DÉFEND LES DROITS HUMAINS EN TURQUIE

Şebnem est une professeure à la retraite et une médecin légiste qui s'est toujours battue contre la torture et pour défendre les droits humains. Elle a notamment contribué à l'élaboration du "Protocole d'Istanbul" des Nations unies, manuel de référence pour enquêter sur la torture. Şebnem est aussi l'ancienne présidente de la Fondation des droits humains de Turquie, et elle dirigeait l'Association des médecins de Turquie jusqu'en juin 2024.

Depuis plusieurs années, elle fait l'objet d'enquêtes pénales, de placements en détention et de poursuites sans fondement de la part des autorités, qui cherchent à l'empêcher de mener son travail. En octobre 2022, elle a été arrêtée après avoir demandé dans une interview l'ouverture d'une enquête sur la possible utilisation d'armes chimiques par l'armée turque dans la région du Kurdistan irakien. En janvier 2023, elle a été condamnée à deux ans et huit mois de prison pour « propagande en faveur d'une organisation terroriste ». Şebnem a fait appel mais elle risque une peine de prison si sa condamnation est confirmée, uniquement pour avoir exprimé ses inquiétudes en tant qu'experte.

Monsieur le Ministre, nous vous demandons de veiller à ce que la justice pénale ne soit pas utilisée pour harceler l'experte en médecine légale Şebnem Korur Fincancı, et à ce qu'aucune nouvelle accusation ne soit portée contre elle en raison de son travail de défense des droits humains.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Pour connaître la date de fin de cette pétition, veuillez vous rendre sur amnesty.fr/actions-en-cours

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller M. Yılmaz Tunç, Ministre de la Justice de la Turquie. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Anne Savinel-Barras. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant. En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises à M. Yılmaz Tunç, Ministre de la Justice de la Turquie. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes